

Procès-verbal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Association Touristique des 3C « Charmey Tourisme »

Jeudi 9 juillet 2020 à 18h00

Date et lieu :

Jeudi 9 juillet 2020, 18h00 à la Salle Associative des Lévanthes, à Charmey

Présents :

M. Bruno Clément (BC)	Président de l'Association des 3C
M. Guillaume Schneuwly (GS)	Directeur LGT
Mme. Aline Esseiva (AE)	Directrice adjointe LGT
Mme. Véronique Borcard (VB)	Représentante de la commune de Crésuz
Mme. Béatrice Ambühl (BA)	Représentante des Bains de la Gruyère
M. Jean-Pierre Thürler (JPT)	Représentant de CharmECA
M. Claude Gendre (CG)	Représentant Télécharmey SA

Excusés – Absents :

cf. liste des présences

M. Bruno Clément (BC), Président, ouvre la séance à 18h02 à la Salle Associative des Lévanthes à Charmey et souhaite la bienvenue à l'assemblée. Il annonce que le comité a tenu à vouloir faire une Assemblée en présentiel. Il remercie les personnes présentes à l'assemblée.

L'assemblée a été convoquée par lettre individuelle aux membres de l'association le 15 juin 2020.

Aucune proposition de modification de l'ordre du jour n'a été demandée.

15 personnes sont présentes à l'Assemblée dont 10 membres qui possèdent le droit de vote

L'ordre du jour est le suivant :

1. Bienvenue
2. Procès-verbal du 13 mars 2019
3. Rapport du Président
4. Rapport d'activité 2019
5. Présentation des comptes de l'exercice 2019
6. Rapport de l'organe de révision
7. Nomination de l'organe de révision
8. Budget 2020
9. Objectifs et activités 2020
10. Divers

1. Bienvenue

2. Procès-verbal du 13 mars 2019

La lecture de ce procès-verbal n'est pas demandée.

➔ Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. Rapport du Président

Une année de transition

Transition est le mot qui caractérise sans doute le mieux cette année 2019. En effet, que de changements ont marqué notre milieu touristique l'an dernier.

Le premier a été l'intégration de l'Association touristique des 3 C dans La Gruyère Tourisme. Rapprochement depuis longtemps discuté, le pas de l'intégration complète a été décidé par les comités respectifs suite au départ de Christophe Valley, après 7 ans d'engagement comme directeur de l'office du tourisme à Charmey. C'était l'opportunité de réorganiser l'équipe. Pascal Charlet en reprend la direction, Serge Charrière devient responsable de l'office et Emmanuelle Porta est engagée comme responsable de l'évènementiel. Equipe complétée par Zoé Martelotta, apprentie et Hervé Pollet, stagiaire. Mathilde Clépoint rejoint quant à elle l'équipe marketing au bureau de Bulle mais au service de toute la région. Le but de cette réorganisation est de travailler de manière plus organique au niveau du district pour mieux servir l'ensemble de la destination La Gruyère, dont Charmey est un des fers de lance. Merci à tous les collaboratrices et collaborateurs pour leur précieux travail.

Le deuxième grand changement qui a marqué les esprits l'année dernière concerne les remontées mécaniques. En mars, c'est la faillite de la société de télécabine Charmey Les Dents Vertes SA. Fin douloureuse et brutale, déclarée suite à un recours privant la société du soutien communal décidé en assemblée communale. Mais à Charmey on ne baisse pas les bras, moins de 6 mois après une nouvelle société renaît. Suite à la task force constituée par le préfet de La Gruyère et sur la devise « On redémarre tout de suite ou on ne repart pas », neuf actionnaires, dont sept locaux, créent Télécharmey SA. Pari difficile - mais réussi – grâce à un énorme travail collectif mené par son président Phillippe Menoud et avec l'appui de la commune de Val-de-Charmey. Le 14 décembre c'est la réouverture. Une nouvelle équipe de direction, un nouveau modèle d'affaire se met en place (diversification sur les 4 saisons et 280 jours d'ouverture annuelle). Les débuts sont prometteurs et plein d'enthousiasme. Nous souhaitons tout le meilleur à cette nouvelle société.

L'été 2019 a certes été un peu morose à Charmey pour de nombreux prestataires touristiques avec la télécabine à l'arrêt, mais diverses initiatives privées sont à saluer. Elles ont permis de maintenir nombre d'activités durant la belle saison. Un bus navette, coordonné par l'office du tourisme, a permis à un peu moins de 2000 personnes de monter à Vounetse pour profiter du restaurant de Tissiniva, des offres de vol parapente biplace, des visites de fabrication du fromage ou encore de la vallée des tyroliennes. Sans oublier Charmey Aventures qui a également pu rester ouvert. L'espace d'accueil des camping-cars au bas de la télécabine répond à une véritable demande même si des améliorations sont encore à apporter. Le Festycharme a aussi apporté ses notes de gaieté au village !

D'autres bonnes nouvelles concernent la mobilité active. On savait notre région un paradis de la randonnée avec plus de 200 km de chemins pédestres, on découvre de plus en plus son attrait pour le vélo, notamment avec l'avènement des e-bikes. Les locations d'e-bike au Centre de sports et loisirs ont pratiquement triplé entre 2017 et 2019 pour arriver à 730 locations en 5 mois. Un beau succès, mais les infrastructures doivent suivre (balisage, sécurité, possibilités de recharge...). Outre la mobilité douce, l'offre en bus a également été renforcée au niveau local. La ligne de bus Charmey - La Valsainte a été élargie aux week-ends d'hiver avec une belle fréquentation en 2019. Dès 2020, une course supplémentaire à la mi-journée a été rajoutée les fins de semaine et fériés (été et hiver). Toujours au chapitre de la mobilité, des mesures pilotes sont prises dans la vallée du Gros Mont, un des joyaux de notre région, pour une meilleure cohabitation entre les différents usagers et avec la nature.

Ces différents changements n'ont toutefois pas empêché notre vallée de rester bien ancrée dans ses traditions et son authenticité. La 40ème édition de la Désalpe a été une belle réussite, avec aussi une nouvelle équipe aux commandes. Signalons aussi l'installation dans l'agrandissement de la laiterie de Charmey d'un relais d'information du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut (borne interactive) sur le thème de la saison d'alpage. Ce qui réjouit également dans ce contexte des traditions vivantes, c'est la redynamisation du hameau de la Tzintre avec la Vieille Forge et son espace d'exposition qui connaît un succès croissant, les caves à fromages d'alpage qui ont institué une fête et une vente aux enchères automnales sans oublier la Belle Scie, ancienne scierie convertie en espace de loisirs et de culture.

Un cadre préservé et une identité culturelle forte, associés à une grande capacité d'adaptation face à un environnement changeant sont les ingrédients essentiels pour affronter au mieux et avec confiance, les défis à venir. En premier lieu la sortie de cette crise sanitaire 2020.

Je conclurai ce tour d'horizon 2019, en remerciant très chaleureusement notre directeur sortant Pascal Charlet qui va débiter ses nouvelles fonctions à la Fédération patronale et économique et qui s'est investi sans compter pour cette intégration réussie de l'AT3C dans La Gruyère Tourisme en plus de toutes ses autres tâches. Nous félicitons également son successeur Guillaume Schneuwly et son adjointe Aline Esseiva qui va accompagner de près notre association. Nous leur souhaitons aux trois tout le meilleur dans leurs nouvelles fonctions respectives.

Je remercie enfin très cordialement tous les membres du comité de l'AT3C, mon prédécesseur Yves Page, les collaborateurs des offices du tourisme ainsi que tous les partenaires et prestataires touristiques locaux : Les Bains de la Gruyère, Télécharmey, les hôteliers et autres hébergeurs, les restaurateurs et buvettes d'alpage, les commerçants et les entreprises contributrices, les sociétés locales, les accompagnateurs-trices de randonnées, les baliseurs, le musée, le Centre de sports et loisirs, la patinoire, l'école suisse de ski, le centre nordique d'Im Fang, Jaun Tourismus, le Parc naturel régional, etc.. Ensemble ils contribuent tous à l'attractivité de notre vallée et de notre région.

Le Président remercie l'ancien directeur de La Gruyère Tourisme, Monsieur Pascal Charlet et félicite son successeur, Monsieur Guillaume Schneuwly ainsi que son adjointe, Madame Aline Esseiva. Il félicite notre apprentie Zoé qui a réussi son apprentissage et lui remet un bouquet de fleurs.

Il remercie également Monsieur Yves Page, ancien Président de l'Association Touristique des 3C ainsi que les partenaires et les prestataires locaux.

4. Rapport d'activités 2019

Accueil et information

- 317 jours et 1829 heures d'ouverture de l'OT en 2019 (318 jours et 1836 heures en 2018)
- 173 heures d'engagement sur les manifestations en 2019 (455 heures en 2018)

Statistiques

- Le 80% des contacts sont de provenance suisse et se font au guichet

Hébergements sur le territoire AT3C

- 50% des nuitées sont générées par les forfaits propriétaires
- Les hôtels représentent la majorité des nuitées hors forfaits propriétaires, soit 24%
- Au total 145'329 nuitées en 2019 soit -0.39% par rapport à 2018

Brochures et support de communication

- Le Guide des Vacances LGT/ plans de randonnée/ panorama de LGT/ brochures partenaires

Évènements et animations

- Pâques Aventure, la Fête de l'Ortie, les Randonnées Estivales, la Fête Nationale, la Rencontre des Amis du Patois, la Désalpe, le concert de cors des Alpes ainsi que le concert de Noël ont eu lieu en 2019

E-Bike

- Reprise de la location des E-Bikes dès 2016
- Offres combinées dès 2018 ce qui a provoqué une forte hausse des locations
- La location d'E-Bike a flambé en 2019

Réseaux sociaux/Site internet

- Notre communauté Facebook a augmenté de 6.7%
- 232 postes concernant Charmey sur les réseaux sociaux
- 79.8% de visites en plus sur le site internet

Action Marketing 2019

- Campagne spéciale sur la Suisse romande suite à la fermeture des remontées mécaniques sur les activités à faire en été
- Diffusion sur Radio FR/ Facebook/ Instagram/ Google Ads/ Youtube
- Campagne digitale multiple (Passeport La Gruyère/ Forfait Ski en Gruyère/ Forfaits de randonnées)
- Action marketing également via l'Union Fribourgeoise du Tourisme/ Suisse Tourisme (Egalement pour mettre en avant les activités de wellness)

➔ Le rapport d'activité a été approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

5. Présentation des comptes de l'exercice 2019

Aline Esseiva présente les comptes à l'assemblée. L'année se boucle sur un bénéfice de Fr. 6'346.75.

➔ Les comptes sont validés à l'unanimité par l'Assemblée.

Le Président en profite pour remercier tous les contributeurs.

6. Rapport de l'organe de révision

Personne dans l'assemblée ne souhaite la lecture du rapport de l'organe de révision.

7. Nomination de l'organe de révision

Le Président propose de renouveler le mandat avec la Fiduciaire Cuennet à Bulle, pour les 3 prochains exercices.

➔ Cette proposition est acceptée à l'unanimité par l'Assemblée.

8. Budget 2020

Aucune question n'est posée concernant le budget 2020.

9. Objectifs et activités 2020

Objectifs 2020 :

- Installation optimale suite au déménagement aux RM's
- Formation et intégration du personnel RM afin d'assurer un service de qualité
- Uniformisation des processus en lien avec l'accueil touristique
- Proposer un calendrier d'animation et de manifestations sur quatre saisons
- Pérenniser les manifestations déjà existantes
- Rendre la station de Charmey dynamique et attractive
- Améliorer le dialogue, les synergies et la collaboration avec les prestataires
- Intégration de l'attractivité de Charmey à la communication de La Gruyère Tourisme
- Création d'offre attractives pour les clients
- Présence forte au niveau des réseaux sociaux et du site internet

Signalétique :

- Mise en place d'une signalétique dans le village de Charmey

Activités 2020

Présentation du programme d'activités /animations 2020 :

- Printemps : Pâques Aventure et Botanicus (annulés)
- Été : Festival du Lied, Fête Nationale /Là-Haut Festival/ Mercredis en folie/ Randonnées estivales/ Randonnées pédestres estivales / W-E-Bike
- Automne : Désalpe (annulée) / Charmey fête sa Gruyère
- Hiver : Concert de Noël / Marché de l'Avent (à confirmer)

Nouveautés :

- Sentier ludique Tsavuaschou
- La monnaie locale complémentaire « La Grue » sera lancée cet automne 2020 (Atelier pratique pour les prestataires prévu Jeudi 16 juillet 2020 à Charmey)

10. Divers

Questions de l'Assemblée :

Madame Gabriella Richoz prend la parole et annonce que la Désalpe et la Bénichon n'auront pas lieu cette année 2020. Il est possible qu'une forme alternative de la Désalpe voie peut-être le jour en septembre.

Madame Doris Studemann-Odermatt nous informe qu'elle se sent rassurée que la Fête du 1^{er} août ne soit plus au village d'en-haut car elle était inquiète qu'il y ait un incendie.

Monsieur Marc Humbert Prince, résidant secondaire, demande s'il serait possible d'ouvrir un poste dans le comité en tant que représentant des résidences secondaires. Monsieur Clément répond que les statuts de l'AT3C le permettent uniquement s'il existe une association des résidences secondaires. Il fait une remarque concernant les nuisances sonores du trafic. Il demande également s'il serait possible de faire requête pour des animations, ou manifestations organisées à Charmey. Monsieur Bruno Clément répond que des mesures seront prises au niveau du trafic mais que la question concerne la commune et non l'AT3C.

Monsieur Christophe Valley prend la parole dans un premier temps pour remercier le comité ainsi que les collaborateurs. Par la suite, il nous suggère d'ajouter les manifestations organisées par les privés sur nos calendriers. Monsieur Valley demande ensuite quel impact a le COVID-19 sur l'activité touristique, quels sont les indicateurs et les impacts sur la région directement, les mesures prises, et si Charmey peut bénéficier de l'aide étatique.

Monsieur Guillaume Schneuwly, Directeur de La Gruyère Tourisme, lui répond que nous avons une baisse de la taxe de séjour dans la région mais que Charmey est moins touché car les chalets/appartements sont bien loués. La fréquentation des sites touristiques était très mauvaise ces derniers mois mais est maintenant plutôt bonne par rapport à l'ampleur de la crise, et que c'est plutôt bon signe. Le problème pour les sites touristiques reste la limitation de personne à l'intérieur de leurs locaux. Il informe également que nous avons beaucoup de demandes et de visites à nos guichets. Les suisses-allemands portent beaucoup d'intérêt à notre région. De plus, cet été 2020, beaucoup de suisses vont voyager en Suisse. Concernant les aides, le canton de Fribourg a accordé cinq millions aux hôtels. Quant aux organisations touristiques, l'Etat nous a accordé un prêt et non pas une subvention. La bonne nouvelle est que l'Association des Communes Gruérienne (ARG) a décidé d'apporter leur aide à La Gruyère Tourisme pour soutenir la région, elle sera attribuée entièrement à la promotion afin de nous permettre de faire du marketing et concurrencer les autres régions suisses.

Monsieur Bruno Clément informe également qu'une aide sera apportée en 2020 en lien avec le plan climat. De nombreuses mesures de soutien vont être prises pour notre économie touristique.

Monsieur Etienne Genoud demande si une nouvelle apprentie va être engagé. Il relève également le fait que nous avons de la chance d'accueillir le Festival du Lied du 25 au 31 juillet prochain, sur la place des remontées mécaniques. Il rappelle aussi que le tourisme est l'un des secteurs économiques le plus important et finit par remercier les membres du comité ainsi que les collaborateurs.

Monsieur Guillaume Schneuwly répond que oui, une apprentie a été engagée pour début août.

Madame Doris Studemann-Odermatt prend la parole pour nous féliciter pour la communication, notamment via les brochures.

Monsieur Jean-Pierre Doutaz, Président de l'UFT, remercie de l'avoir invité et également de notre excellent travail. Il nous félicite pour la transition de Charmey Tourisme à La Gruyère Tourisme. Il rappelle que le tourisme est extrêmement important, que nous devons être en synergie et collaboratif et nous souhaite tout le meilleur.

Madame Anne-Christine Reinberg, résidente secondaire, nous remercie de rendre Charmey vivant !

Monsieur Guy Perroud prend la parole concernant le balisage des parcours E-Bike. Il trouve que c'est un produit excellent mais que cela manque de balisage malgré toutes ces années qu'on loue les vélos. Des séances de travail ont eu lieu à ce sujet mais rien n'a avancé, et c'est le cas dans beaucoup d'endroits.

Monsieur Bruno Clément, Président de l'Association Touristique, répond que nous savons que ce projet se concrétise un peu plus au niveau cantonal, mais que nous n'avons pas plus d'informations à ce sujet pour l'instant. Un test sera fait pour le festival des E-Bike avec un balisage provisoire.

Monsieur Jean-Pierre Doutaz, Président de l'UFT, affirme que cela devient un sujet important et qu'ils vont coordonner ce projet. Cela demande un budget important pour que se mette en action.

Monsieur Bruno Clément annonce que l'objectif est d'être prêt une fois que le projet sort. Un autre problème est aussi qu'il y a beaucoup de « VTT sauvage », du fait que les sentiers ne soient pas balisés. Un des buts sera d'avoir des parcours grand public. Le projet est parti pour des destinations de montagnes et a pris beaucoup d'ampleur mais de lenteur aussi. Une personne sera nommée pour mettre en avant ce projet. Nous n'allons pas attendre qu'il y ait des parcours balisés pour promouvoir encore plus le VTT mais nous sommes conscients que c'est important.

Monsieur Christophe Valley, ancien directeur de Charmey Tourisme, annonce qu'il y avait déjà des discussions depuis 2011 concernant le projet VTT et dit qu'il s'inquiète que cela se termine comme Dzin.

Monsieur Bruno Clément, Président de l'Association Touristique des 3C, annonce que le comité décidé de faire l'Assemblée Générale au printemps et d'ajouter une discussion avec les membres/invités en automne, pour faire le point sur la stratégie, avec concertation de tous.

L'Assemblée Générale de l'AT3C est close formellement par le président à 19h24.

Procès-verbal, Zoé Martellotta, le 9 juillet 2020

Monsieur Bruno Clément
Président

Madame Zoé Martellotta
Secrétaire du procès-verbal